

Paris, le 8 juillet 2018

Monsieur Jean-Marc HUART
Directeur Général de l'enseignement scolaire
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : séminaire des CPD sur la réglementation EPS à l'école primaire

Monsieur le Directeur Général,

Dans un courrier du 26 mars 2018, vous avez répondu favorablement au SNEP et au SNUipp (FSU) sur la tenue d'un séminaire des CPD dont l'objet serait la réglementation en EPS, d'ici la fin de l'année et au plus tard en début d'année prochaine. Vous nous annonciez également un comité de pilotage constitué par l'Inspection générale et le service des affaires juridiques de la DGESCO.

Nous sommes sans nouvelle de ces deux actions, tout comme de la "Foire aux questions" qui devait être mise en place.

En consultant le BO du 3 juillet 2018

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=131780 relatif au PNF, nous constatons qu'une journée de formation aura lieu en avec l'intitulé : "Développement de la pratique sportive dans le premier degré".

Ce thème correspond à une de nos demandes exprimées depuis longtemps et nous sommes satisfaits de sa concrétisation, mais aussi nécessaire soit-il, il sera impossible en une seule journée de traiter à la fois des enjeux de l'EPS et des problèmes de responsabilité tels que nous les avons posés conjointement avec la DGESCO en décembre 2017.

Nous vous demandons donc de tenir vos engagements et de rajouter une journée de séminaire qui permettrait de traiter les deux questions.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, à l'expression de notre considération distinguée.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général du SNEP-FSU



Francette POPINEAU
Co-Secrétaire générale du SNUipp-FSU